



*Ville d'Asnières-sur-Seine*

## **Avis d'Attribution Convention d'Occupation du Domaine Public**

**Publié le : 06/03/2025**

La Commune d'Asnières-sur-Seine a publié le 20 septembre 2024, un Avis de procédure de sélection préalable sur le fondement de l'article L2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, en vue de mettre à disposition à titre onéreux le parvis de l'Hôtel de Ville (y compris la place Aristide Briand) pour l'exploitation économique d'une fête foraine pour la période du 27/12/2024 au 12/01/2025 inclus.

La date ultime de réception des candidatures était fixée au 21 octobre 2024 à 12h.

### **Le titre d'occupation domaniale a été délivré à :**

Dénomination sociale :	KIDS AMUSEMENTS
Immatriculation au RCS :	797 833 092 RCS Nanterre
Adresse du siège :	119 bis Rue de Colombes, 92600 Asnières-sur-Seine

Avis publié Le 06/03/2025

A Asnières-sur-Seine